Un groupe, une *force*

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

Rapport annuel 2005

La forêt privée du Bas-Saint-Laurent

Syndicat des producteurs
forestiers du Bas-Saint-Laurent

Rapport annuel 2005

Un groupe, une ***force***

Table des matières

	Page
Message du président	4
Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent	5
■ Le conseil d'administration 2005	
■ Le personnel au 31 décembre 2005	
L'état des résultats	6
La mise en marché 2005	6
■ Pâtes, papiers et panneaux /sciage	
■ Volumes transigés en 2005 vs possibilité forestière	
■ Autres marchés	
■ La certification des pratiques forestières	
Les perspectives de la mise en marché 2006	11
La mise en valeur	12
■ Les budgets d'aménagement 2005-2006	
■ Le comité des propriétaires forestiers	
■ La reconnaissance des producteurs forestiers	
■ Le transfert de connaissances	
■ Le Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent	
Le développement durable	16
■ Le Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent	
■ L'énergie éolienne	
La vie syndicale	18
■ Les délégués et agents de liaison	
■ La relève au Syndicat	
■ Les activités de communication	
■ Journée forestière 2005	
Message de la Fédération des producteurs de bois du Québec	20

Message du président

Jean-Maurice Lechasseur
Président

Les efforts consentis depuis quelques années sont porteurs d'espoir. Je veux donc poursuivre le travail en fonction de cette vision que nous nous sommes donnée solidairement. Je tiens à souligner que plusieurs projets de notre « Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent » sont déjà en marche, notamment notre plan de communication et celui relatif à la valorisation de l'emploi forestier.

Je suis à même de constater l'excellente relation que nous avons avec l'industrie de notre région et j'en profite pour souligner le travail de mes prédécesseurs et, d'une façon remarquable, l'implication soutenue de M. Jean Tremblay, directeur général, et de l'ensemble du personnel au Syndicat des producteurs forestiers. J'ai souligné au conseil d'administration que 2006 pourrait être une année plus difficile. Cependant, je peux vous rassurer en vous rappelant la bonne foi réciproque des parties (Syndicat et industrie). Ai-je besoin de vous rappeler que l'ingrédient essentiel dans nos relations interpersonnelles est la confiance que l'on se porte mutuellement. Ainsi, je me permets de vous rappeler qu'il est essentiel que l'organisation assume pleinement son leadership. Et ce leadership repose sur la crédibilité de l'organisme et des administrateurs et sur chacun de vous, productrices et producteurs. Ensemble, ce que nous souhaitons, ce sont des résultats à la hauteur de nos espérances. Et nous avons besoin de votre confiance pour assumer pleinement notre rôle dans la mise en marché et la défense des intérêts des propriétaires.

Nous devenons vulnérables si nous ne travaillons pas ensemble et nous devenons forts dans l'unité. La solution est à notre portée et elle nous appartient : c'est la confiance, c'est la solidarité. Ces mots ont fait l'objet de beaux discours dans le passé. Ils sont encore d'actualité. Le défi que nous devons relever ensemble c'est d'en faire l'enjeu des prochaines années. Il faut reconnaître collectivement le bien-fondé du Syndicat qui a rendu de grands services. Quand je regarde autour de moi et que j'écoute, je remarque de grands bouleversements dans l'industrie et cela nous affecte tous.

Quand je prends connaissance des recommandations du Rapport Coulombe, je sais fort bien que cela aura de grandes répercussions dans nos régions. Pour celui qui est un peu visionnaire, cela était prévisible. Ensemble nous trouverons les ajustements appropriés. L'intensification de l'aménagement est assurément une mesure ciblée pour atténuer les impacts négatifs d'une baisse d'approvisionnement auprès de l'industrie.

Il faut prendre un peu de recul pour mieux voir la forêt. Il faut s'ajuster aux nouvelles réalités du marché et exploiter notre forêt pour l'ensemble de ses ressources. Il faut mieux faire connaître nos réalisations, notre travail, notre forêt et, dans ce sens, je vous invite d'une façon particulière à vous mobiliser de manière à ce que l'on puisse s'engager pour changer les perceptions parfois négatives à notre égard. Nous sommes des professionnels, nous occupons le territoire, nous voulons valoriser le travail et les travailleurs, et le Syndicat des producteurs forestiers vous convie comme partenaires incontournables.

À l'instant même où les mots « restructuration » et « remise en question » sont à la mode, il nous faut être plus efficaces et, encore là, cela repose sur une relation de confiance. Aussi, il nous faut raffermir nos liens avec l'UPA et la Fédération des producteurs de bois du Québec car c'est par la concertation que nous obtiendrons les plus grands succès.

À l'heure de ces grands changements, je vous invite donc à une plus grande solidarité. Nous avons besoin d'une organisation qui repose sur du solide et j'ai bon espoir qu'ensemble nous mettrons toute l'énergie pour relever les nombreux défis qui nous attendent. Notre succès en dépend.

Le conseil d'administration

Président

Secteur 8	Jean-Maurice Lechasseur*

Vice-président

Secteur 11	Réal Morin*

2e vice-président

Secteur 12	Jean-Paul April*

Membres

Secteur 1	Hilaire Tremblay	Secteur 7	Sylvain Fournier
Secteur 2	Marc-Henri Thibault	Secteur 9	Raymond Deschamps*
Secteur 3	Roger Blanchette	Secteur 10	Renaud Roy
Secteur 4	Élise Turcotte*	Secteur 13	Laval Mailloux
Secteur 5	Adéodat Rouleau	Secteur 14	Zoël Bossé
Secteur 6	Yvan Harrisson*	Secteur 15	Alain Lemieux

* Membres du conseil exécutif

Le personnel (en poste au 31 décembre 2005)

Jean Tremblay, directeur général
Gisèle Marquis, directrice adjointe et directrice de la division foresterie et gestion financière
Gisèle Duguay, secrétaire à la direction
Nancy Proulx, coordonnatrice à l'information

Mise en marché

Robin Lavoie, coordonnateur à la mise en marché
Carmen Michaud, secrétaire à la mise en marché
Denis Vignola, cartographie et mise à jour des dossiers
Régis Lizotte, coordonnateur-terrain
François Ouellet, coordonnateur-terrain
Gaston Fiola, conseiller à la commercialisation

Gestion financière

Jean-Pierre Bellavance, technicien en administration
Line Heppell, agent responsable à l'informatique

Reconnaissance du producteur forestier

Louise Dumais, responsable de l'analyse des dossiers

Formation et transfert de connaissances

Serge Racine, agent de transfert de connaissances (jusqu'à mai 2005)
Denis Vignola, agent de transfert de connaissances (temps partiel)
Gaston Fiola, agent de transfert de connaissances (temps partiel)

L'état des résultats

En 2005 le chiffre d'affaires du Syndicat a été de 8,87 millions $ comparativement à 9,8 millions $ en 2004. Une diminution de 9,5 % par rapport à l'année précédente. Le conseil d'administration a été vigilant en cours d'année à l'égard de l'évolution des marchés. Les interventions pour assurer le respect des ententes ont été fréquentes et convaincantes. Au 31 décembre, le Syndicat a réalisé un léger surplus de 79 343 $ soit 0,89 % du chiffre d'affaires.

Le ***tableau 1*** fait état des prix finaux payés au chemin des producteurs excluant la contribution au fonds de roulement.

» Bois à pâte - prix final au chemin 2005

Tableau 1

Essences	Faconnage	Unité de mesure	Prix moyen (avant transport et autres contributions)	Prix final
Résineux	Rondins (1,22 mètres)	MCA	**31,01 $**	21,37 $
Résineux	Rondins (2,44 mètres)	MCA	**41,50 $**	30,64 $
Résineux	Rondins (2,44 mètres)	TMH	**42,00 $**	25,00 $
Pin et Mélèze	Rondins (2,44 mètres)	TMH	**40,50 $**	26,00 $
Feuillus mous	Rondins (2,44 mètres)	TMH	**43,08 $**	30,00 $
Feuillus durs	Rondins (2,44 mètres)	TMH	**51,11 $**	37,00 $
Feuillus mélangés	Arbres en longueurs	TMA	**58,00 $**	49,97 $

Note : Le fonds de roulement n'est pas inclus dans le prix final » (Résineux : 0,62 $/mca, Feuillus : 0,91 $/tmh et 1,51 $/tma)

La mise en marché 2005

Malgré un contexte difficile pour l'ensemble des secteurs de la transformation, les producteurs forestiers ont fourni une part importante de l'approvisionnement des usines. En effet, 1 083 096 MCS (toutes essences) ont été produits et livrés pour une valeur totale de plus de 66,7 millions $. Par rapport à l'année précédente, les livraisons ont augmenté légèrement de 1,1 %.

Cependant, le conflit du bois d'œuvre, la hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, l'augmentation des coûts de l'énergie et les fermetures d'usines sont des évènements qui ont malheureusement ralenti la croissance des livraisons, particulièrement pour le marché des pâtes, papiers et panneaux.

Marché des pâtes, papiers et panneaux

Les perspectives 2005 s'annonçaient bonnes puisque le Syndicat avait conclu des ententes pour les bois ronds de feuillus pour 162 938 tonnes métriques humides (TMH), 10 000 mètres cubes de résineux et 18 700 tonnes métriques anhydres (TMH) d'arbres en longueurs.

La fermeture de la ligne #1 chez **Uniboard Canada, Division Sayabec**, le changement dans la source d'approvisionnement de l'usine de **Smurfit-Stone à Matane**, en diminuant l'utilisation de bois ronds au profit de la fibre recyclée et le ralentissement des réceptions de bois à l'usine de **Spruce Falls inc. (Tembec, Matane)**, ont eu des effets néfastes sur le niveau des livraisons. Cependant, après plusieurs efforts de négociations et de discussions avec les acheteurs de feuillus, le Syndicat a pris entente pour reprendre les livraisons à un niveau acceptable. Globalement, 150 849 TMH de bois ronds feuillus, 7 789 TMA d'arbres en longueurs et plus de 6 700 MCA de résineux ont été livrés au 31 décembre 2005.

Le ***tableau 2*** traduit les quantités de bois livrées aux acheteurs.

» Quantités livrées aux usines en 2005

Tableau 2

Usines	Type de produit	Unité de mesure	Quantités livrées en 2005				
			Résineux	Autres résineux	Feuillus mous	Feuillus durs	Total
Norampac inc.	**Rondins**	TMH	---	---	30 469	54 011	84 480
Smurfit-Stone Canada inc.	**Rondins**	TMH	---	---	2 009	15 259	17 268
Smurfit-Stone Canada inc.	**Copeaux** (arbres en longueurs)	TMA	---	---	2 251	5 538	7 789
Spruce Falls inc. (Tembec, Matane)	**Rondins**	TMH	2 290	---	30 524	---	32 814
Unibord Canada inc.	**Rondins**	TMH	---	501	1 917	13 869	16 287
F.F. Soucy inc.	**Rondins**	MCA	3 160	---	---	---	3 160
Fraser papers inc.	**Rondins**	MCA	3 517	---	34	---	3 551
Total		MCA	6 677	0	34	0	6 711
Total		TMH	2 290	501	64 919	83 139	150 849
Total		TMA	0	0	2 251	5 538	7 789

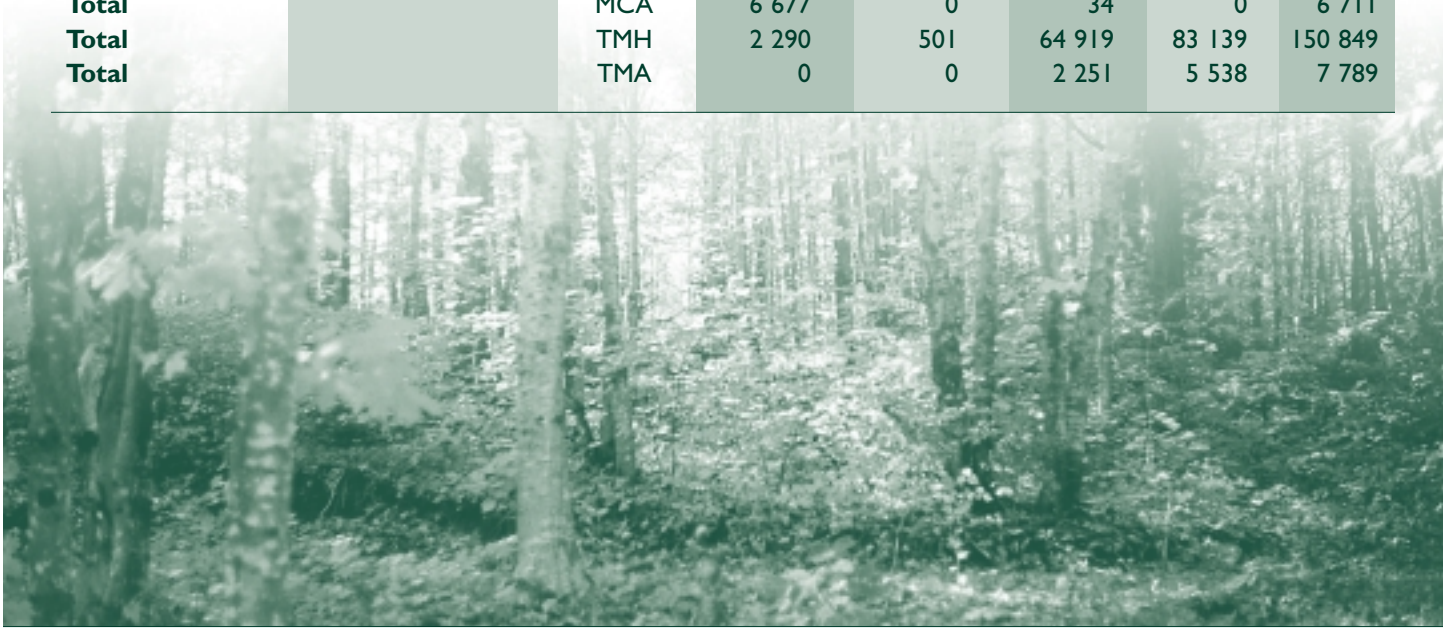

Le marché des bois destinés aux usines de sciage

De 2004 à 2005, la quantité totale transigée a augmenté de 2,9 % pour se situer à 1 593 818 MCA, une hausse de 45 390 MCA, tandis que les livraisons en 2004 avaient augmenté de 5,79 % par rapport à 2003 (***Tableau 3***).

» Bois de sciage - volumes transigés et prix moyens à l'usine

Tableau 3

Groupes d'essences	2005		2004		2003		2002	
	Volumes (mca)	Prix moyen à l'usine ($/mca)	Volumes (mca)	Prix moyen à l'usine ($/mca)	Volumes (mca)	Prix moyen à l'usine ($/mca)	Volumes (mca)	Prix moyen à l'usine ($/mca)
Résineux	853 646	43,95 $	806 100	42,35 $	707 115	38,26 $	865 228	37,06 $
Feuillus mous	536 783	26,33 $	518 118	25,39 $	554 182	23,97 $	481 719	22,44 $
Feuillus durs	104 134	29,62 $	117 864	29,36 $	106 671	27,73 $	125 992	24,10 $
Autres résineux	99 255	39,19 $	106 346	36,51 $	95 741	34,11 $	69 978	28,21 $
Total	**1 593 818**		**1 548 428**		**1 463 709**		**1 542 917**	

Résineux

Les ventes de bois résineux ont augmenté de 47 546 MCA en 2005 pour atteindre 853 646 MCA à un prix moyen (toutes dimensions) de 43,95 $/MCA, comparativement à 42,35 $/MCA en 2004. Après analyse d'un échantillon de plus de 639 315 MCA, près de 57 % du volume produit correspond aux longueurs de plus de 9 pieds.

Feuillus mous

Les livraisons pour ce groupe d'essences (tremble et peuplier) ont légèrement augmenté de 3,6 %, pour un volume de 536 783 MCA. Le prix moyen a également été à la hausse de 3,7 %, passant de 25,39 $/MCA à 26,33 $/MCA en 2005. L'année la plus importante pour le plus haut niveau de livraison durant les 5 dernières années a été en 2000 avec un volume de 579 774 MCA, pour un prix moyen de 22,88 $/MCA. En comparant ce prix avec celui de l'année 2005, l'augmentation totale pour cette période a été de 15 %.

Feuillus durs

On remarque une diminution de 11,6 % des livraisons dans ce groupe d'essence en 2005, par rapport à 2004, avec un prix moyen presque équivalent pour ces deux années (écart de 0,88 %). Le volume acheté par les usines durant l'année a été de 104 134 MCA.

Autres résineux

Les livraisons ont été à la baisse en 2005 de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Cependant, durant cette période, le prix moyen a augmenté de 7,3 % pour atteindre 39,19 $/MCA.

La possibilité forestière

Le tableau 4 présente les quantités transigées aux usines de transformation des produits forestiers, en comparaison avec la possibilité forestière pour chaque groupe d'essences. En 2005, les transactions de bois ont représenté 72,7 % de la possibilité, en hausse de 0,8 % en relation avec l'année 2004, et ce, pour l'ensemble du territoire du plan conjoint des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.

» Quantités transigées aux usines de pâtes, panneaux et sciage - mètre cube solide

Tableau 4

Groupes d`essences	Volumes transigés pâte	Volumes transigés panneaux	Volumes transigés sciage	Bois de chauffage (4)	Total pâte, panneaux et sciage	Calcul de possibilité forestière annuelle Horizon de 0 à 30 ans		% de la possibilité forestière	Comparatif 2004 %
Résineux sapin, épinette, pin gris, mélèze	6 840	0	516 456	2 225	525 521	623 600		84,3 %	80,2 %
Autres résineux cèdre, pin blanc, pin rouge	0	501	54 590	2 225	57 316	68 500		83,7 %	90,9 %
Feuillus mous tremble et peuplier	68 066	1 917	300 598	8 240	378 821	489 200	(1)	77,4 %	75,5 %
Feuillus durs érable, bouleau, merisier...	67 912	12 066	54 150	45 000	179 128	388 900	(2)	46,1 %	50,6 %
Total	**142 818**	**14 484**	**925 794**	**57 690**	**1 140 786**	**1 570 200**	(3)	**72,7 %**	**71,9 %**

1 » Inclus Pet, Peb et Peg.
2 » Ce volume tient compte de la disponibilité de l'érable pour le sciage, soit 50 %
3 » Inclut les volumes conjoncturels
4 » Données issues d'un sondage effectué en 2002 par l'Agence régionale de mise en valeur. Pour le présent tableau, le territoire exclut la MRC Kamouraska et inclut la partie ouest de la MRC Avignon

Le marché du déroulage

Le ***Tableau 5*** fait état des livraisons pour ce marché. Le plus important acheteur depuis les 3 dernières années a été le Groupe Transforêt inc. En 2005, près de 3 900 MCA ont été transigés avec cette entreprise. De plus, on constate une augmentation des transactions, passant de 3 641 MCA en 2004 à 5 161 MCA cette année.

» Mise en marché du bois de déroulage 2005

Tableau 5

Usine	Volume MCA			
	Résineux	Feuillus mous	Feuillus durs	Total 2005
Columbia Forest Products	0	0	0	0
Groupe Transforêt inc.	0	2 024	1 873	3 897
Industries manufacturières Mégantic inc.	0	418	270	688
Atcon Group	0	576	0	576
TOTAL	0	3 018	2 143	5 161
Livraison 2004	0	1 965	1 676	3 641
Livraison 2003	18	2 692	1 206	3 916
Livraison 2002	0	347	1 721	2 068

L'If du Canada

Malgré d'intenses discussions du comité provincial de négociation avec divers acheteurs potentiels, incluant l'entreprise Chaichem, dont l'usine est située à Amqui, aucune entente d'approvisionnement n'a été conclue en 2005.

La certification des pratiques forestières

Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent a terminé, en 2005, l'expérience pilote sur la certification des pratiques forestières pour les propriétaires qui ne participent pas à un programme d'aménagement. Le Syndicat a en effet effectué un dernier suivi auprès des 26 propriétaires participants. Ces derniers ont reçu un guide d'intervention (plan d'aménagement version simplifiée) pour la durée de l'expérience. Ce guide, dont le contenu s'inspire du PPMV de chacune des MRC concernées, comprenait, outre la description de leur propriété forestière, des objectifs d'aménagement et des recommandations de travaux à réaliser pour les atteindre.

Un rapport sera déposé en mars 2006, mais à la lumière des données préliminaires recueillies sur le terrain, on peut déjà anticiper des conclusions positives à cette expérience. Parmi les résultats attendus, mentionnons que le projet prévoit tester l'efficacité des mécanismes de suivi, l'estimation réelle des coûts d'application et des modes de financement, ainsi que l'émission de recommandations relatives à la mise en œuvre d'un système d'aménagement certifiable pour les propriétaires ne participant à aucun programme d'aménagement.

Les perspectives de la mise en marché 2006

Le ***Tableau 6*** présente les prévisions de mise en marché pour l'année 2006. Notons que les perspectives pour les feuillus sont presque équivalentes aux quantités livrées en 2005.

» Prévision des livraisons aux usines pour 2006

Tableau 6

Usines	Type de produit	Unité de mesure	Quantités à livrer en 2006				
			Résineux	Autres résineux	Feuillus mous	Feuillus durs	Total
Norampac inc.	**Rondins** Tremble, peuplier Feuillus durs	TMH	---	---	27 596	53 413	81 009
Smurfit-Stone Canada inc.*	**Rondins** Tremble et peuplier Tous les feuillus durs	TMH	---	---	0	0	0
Smurfit-Stone Canada inc.	**Copeaux** (arbres en longueurs) Tous les feuillus**	TMA	---	---	1 000	4 444	5 444
Spruce falls inc. Tembec (Matane)	**Rondins** Tremble pur Résineux	TMH	--- 3 000	---	34 476	---	34 476 3 000
Unibord Canada inc.	**Rondins** Pin, mélèze Érable, bouleau	TMH	---	3 500	---	25 000	28 500
F.F. Soucy inc.	**Rondins** Sapin, épinette	MCA	10 000	---	---	---	10 000
Fraser paper inc.	**Rondins** Sapin, épinette Tremble	MCA TMH	---		2 000		2 000
Total **Total** **Total**		MCA TMH TMA	10 000 3 000 0	0 3 500 0	0 64 072 1 000	0 78 413 4 444	10 000 148 985 5 444

* Contrat reporté en 2007.

** Les volumes inscrits sont des quantités 2005 non déchiquetées et qui le seront en 2006.

La mise en valeur

En 2004, les producteurs, malgré des revendications importantes, ont dû subir une diminution du financement de l'aménagement forestier de 1,1 million $. En 2005, le scénario s'est malheureusement répété. Les ***Tableaux 7 et 9*** font état des sommes affectées à la mise en valeur par agent livreur œuvrant sur le territoire des Agences. Le ***Tableau 8*** présente les superficies sous aménagement et les dépenses réalisées par unité d'aménagement.

Les producteurs forestiers actifs sur le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur du Bas-Saint-Laurent ont bénéficié au total de **13 105 000 $** en travaux et en aide technique, comparativement à **13 317 289 $** en 2004. Les producteurs forestiers actifs sur le territoire de l'Agence de la Gaspésie (L'Ascension-de-Patapédia, Saint-François-d'Assise, Sainte-Anne-de-Restigouche, Matapédia et Saint-Alexis-de-Matapédia) ont bénéficié d'une somme de **338 960 $**, comparativement à **407 056 $** en 2004. Les sources de financement proviennent – en plus des Agences du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – de l'Entente spécifique sur la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne.

À l'échelle du plan conjoint (excluant Kamouraska et inclant partiellement la MRC Avignon) les producteurs ont bénéficié d'un budget de **13 443 960 $** en 2005 comparativement au budget de 2004 de l'ordre de **13 724 345 $**, soit une diminution de **280 385 $**.

» Budget 2005-2006
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent
Tableau 7

Conseillers forestiers	Programme de mise en valeur			
	Aide regroupée	Aide individuelle	Total 2005-2006	Total 2004-2005
G.F.A. Taché	493 091 $	719 453 $	1 212 544 $	1 209 075 $
C.A.F. Transcontinentale	611 468 $	332 964 $	944 432 $	1 023 535 $
G.F. Est-du-Lac Témiscouata	864 914 $	100 214 $	965 128 $	1 136 912 $
S.E.R. des Basques	672 934 $	333 811 $	1 006 745 $	991 228 $
S.E.R. de la Neigette	630 634 $	403 931 $	1 034 565 $	1 041 084 $
S.E.R. de la Métis	1 245 048 $	635 741 $	1 880 789 $	1 874 055 $
S.E.R. des Monts	1 097 641 $	130 009 $	1 227 650 $	1 284 128 $
S.E.R. de la Vallée	1 616 586 $	738 153 $	2 354 739 $	2 370 439 $
G.F. du Kamouraska	592 598 $	113 856 $	706 454 $	660 932 $
C.F. Côte-du-Sud	- $	751 394 $	751 394 $	797 240 $
Coop. Haut Plan vert	- $	262 923 $	262 923 $	276 833 $
Pesca Environnement	- $	179 760 $	179 760 $	100 000 $
Forêt modèle	- $	377 617 $	377 617 $	377 613 $
Sylvest	- $	130 316 $	130 316 $	121 284 $
Centre de foresterie de l'est du Québec	- $	69 944 $	69 944 $	52 931 $
Total	7 824 914 $	5 280 086 $	13 105 000 $	13 317 289 $

» Budget 2005-2006 - Mise en valeur

Tableau 8

Unité d'aménagement	Sup. sous aménagement (ha)	Projection (1)
Taché		
Groupement forestier et agricole Taché	55 029	1 212 544 $
Coopérative Haut Plan vert	1 621	35 718 $
Total	56 650	1 248 262 $
Transcontinental		
Corporation agroforestière Transcontinentale	43 229	944 432 $
Sylvest	5 965	130 916 $
Total	49 194	1 074 748 $
Est du Lac Témiscouata		
Groupement forestier Est-du-Lac Témiscouta	33 653	965 128 $
Coopérative Haut Plan vert	360	10 333 $
Total	34 013	975 461 $
Des Basques		
SER des Basques	45 100	1 006 745 $
Coopérative Haut Plan vert	5 504	122 863 $
Total	50 604	1 129 608 $
De la Neigette		
SER de la Neigette	42 094	1 034 565 $
Coopérative Haut Plan vert	3 825	94 009 $
Forêt Modèle du Bas-Saint-Laurent	0	118 000 $
Total	45 919	1 246 574 $
De la Métis		
SER de la Métis	64 177	1 880 789 $
Pesca Environnement (Div. Foresterie)	1 238	48 394 $
Forêt Modèle du Bas-Saint-Laurent	0	259 617 $
Total	65 415	2 188 800 $
Des Monts		
SER des Monts	32 574	1 227 650 $
Pesca Environnement (Div. Foresterie)	3 011	131 366 $
Total	35 585	1 359 016 $
De la Vallée		
SER de la Vallée	83 930	2 354 739 $
Centre de foresterie de l'Est du Québec	2 493	69 944 $
Total	86 423	2 424 683 $
Kamouraska		
Groupement forestier de Kamouraska	28 815	706 454 $
Conseillers forestiers de la Côte-du-Sud	30 648	751 394 $
Total	59 463	1 457 848 $
Grand total	483 266	13 105 000 $

» Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie

Tableau 9

Agents livreurs	Programme régulier	Création d'emplois	Total 2005-2006	Total 2004-2005
GAF Ristigouche	176 507 $	132 202 $	308 709 $	370 973 $
Maxifor	21 290 $	8 961 $	30 251 $	36 083 $
Total	197 797 $	141 163 $	338 960 $	407 056 $

Comité des propriétaires

Plusieurs sujets ont attiré l'attention du comité des propriétaires forestiers au cours de l'année 2005. Outre la durée du mandat des membres, on s'est intéressé plus particulièrement au Sommet sur la forêt privée du Bas-Saint-Laurent, à la valorisation des emplois, ainsi qu'au programme de mise en valeur. Il faut rappeler que le comité des propriétaires doit donner des avis sur tout sujet qui concerne la mise en valeur. Il s'agit en fait de la première instance consultée par le Syndicat et la FOGC, et qui permet de faire valoir les besoins et préoccupations des propriétaires auprès de l'Agence régionale de mise en valeur.

Mandats des membres

Pour répondre à des préoccupations manifestées, le comité des propriétaires a établi une politique quant à la durée du mandat des membres. Il s'en suivra en 2006 l'application d'une nouvelle règle qui précise que la durée du mandat est de 3 ans, renouvelable pour une durée maximale de 6 ans. La date de référence est le 10 septembre 2002, année où le comité s'est associé aux organisations des propriétaires, le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun. Rappelons que le comité est formé de deux propriétaires par unité d'aménagement, un à l'aide regroupée et un à l'aide individuelle.

Le comité des propriétaires a ouvert deux postes pour les membres de la section jeunesse du Syndicat des producteurs forestiers ; un geste qui fut fort apprécié de la part des jeunes qui peuvent se familiariser un peu plus et donner leur opinion sur la mise en valeur. Quant au comité, on y a vu l'opportunité de soutenir concrètement la jeunesse et de préparer une relève au sein des différents paliers d'action : syndicat, agent livreur, groupements forestiers, etc.

Sommet sur la forêt privée du Bas-Saint-Laurent

Le comité des propriétaires a par ailleurs été invité à participer au Sommet sur la forêt privée du Bas-Saint-Laurent qui s'est tenu le 2 mars 2005 à Rimouski. Pour plusieurs des membres, il s'agit d'un événement qui aura contribué à faire reconnaître la forêt privée comme un des moteurs du développement régional. Rappelons que cet événement visait à présenter le Projet de développement durable de la forêt privée et à susciter des partenariats régionaux. Plusieurs intervenants régionaux du développement, de l'industrie ou encore du monde municipal sont venus y donner leur appui ou annoncer une implication.

Depuis ce temps, le comité suit avec intérêt la mise en œuvre des initiatives prévues au grand Projet de développement durable, notamment ceux concernant la valorisation des emplois, la certification des pratiques forestières et celui visant à faire connaître la forêt privée et appelé « plan de communication ». Les membres du comité ont d'ailleurs été parmi les premiers à voir les outils de communication développés dans le cadre de ce projet : dépliant, site Internet et affiche promotionnelle.

Programme de mise en valeur

Comme à chaque année, l'Agence régionale de mise en valeur a présenté, en début de saison des opérations sylvicoles, les principaux changements au programme de mise en valeur et aux taux pour la saison 2005. Elle a aussi présenté les grandes lignes d'une stratégie sylvicole en vue de la mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV). Elle a particulièrement informé les propriétaires sur les activités sylvicoles jugées prioritaires à court et à moyen termes qui permettront de respecter les lignes directrices du PPMV et la possibilité forestière. L'Agence a également informé le comité qu'elle entendait revoir le cadre normatif relatif à la voirie forestière.

Comité éthique

Deux membres du comité des propriétaires prennent part aux travaux du comité éthique, mis en place par l'Agence régionale de mise en valeur. Ce comité, composé aussi de deux représentants de l'Agence et d'un représentant du Syndicat, a pour mandat d'analyser les cas de pratiques abusives soumis à l'Agence. Il doit rendre une décision pour chaque situation et recommander au conseil d'administration des améliorations à la politique, s'il y a lieu. Le cadre de référence du comité éthique est la politique d'admissibilité à l'aide financière adoptée par l'Agence à la fin de l'année 2004. Trois rencontres de travail ont eu lieu en 2005.

La reconnaissance des producteurs forestiers

Un peu plus de 2 000 dossiers ont été traités en 2005 dans le cadre de l'enregistrement des producteurs forestiers. Rappelons que le Syndicat reçoit un mandat du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin d'offrir ce service aux producteurs de la région.

Le statut de producteur a fait l'objet de révisions au cours de la dernière année et le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent a participé aux travaux supervisés par le Ministère. Certaines recommandations ont ressorti et c'est ainsi que le Ministère a entrepris des démarches pour modifier le règlement portant sur la durée du certificat. Actuellement, il est de 5 ans et l'objectif est d'harmoniser la durée du certificat à celle du plan d'aménagement forestier, qui est de 10 ans.

Le transfert de connaissances
Un outil de formation utile aux propriétaires

Au cours de la dernière année, 34 activités de formation ont été proposées aux propriétaires forestiers du Bas-Saint-Laurent. Quelque 650 personnes y ont participé, incluant les activités entourant le Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent. Les formations qui concernent le travail en forêt et l'utilisation du GPS demeurent toujours très populaires chez les producteurs et productrices à la recherche de perfectionnement. On remarque d'ailleurs un niveau d'intérêt et de satisfaction maintenu pour ce service de formation. Chaque année en effet, des propriétaires forestiers y trouvent un moyen utile de développer davantage leur autonomie dans la réalisation de leurs travaux d'aménagement. Ce mandat est confié au Syndicat dans le cadre du programme de transfert de connaissances de **l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent**.

Le Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent 2005

Pour une 5e année, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent a agi comme collaborateur de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées pour l'organisation du concours du Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent. À titre de représentant des propriétaires, il s'agit d'une belle occasion pour le Syndicat de contribuer à la reconnaissance des efforts des producteurs dans l'aménagement durable de leurs forêts. On constate au fil du temps que ce concours permet en effet de montrer la forêt privée sous un jour différent. Tout l'aspect humain qui caractérise le milieu y est mis en valeur. Le Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent amène aussi une fierté et une motivation hors du commun aux propriétaires lauréats et à leur famille.

Les lauréates et lauréats du Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent
(Concours de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)

Dans la catégorie propriété de 120 hectares et moins :

- Monsieur Charles-Eugène Deschênes, de Saint-Gabriel, lauréat du 3e prix
- Monsieur Denis Thériault, de Saint-Épiphane, lauréat du 2e prix
- Messieurs Fernand et Alain Grégoire, de Auclair, lauréats du 1er prix, le prix Jean-Guy-Gagnon.

Dans la catégorie propriété de plus de 120 hectares :

- Monsieur Alfred Hammond, de Auclair, lauréat du 3e prix.
- Monsieur Jean Labrie et madame Marielle Paradis, de Saint-Pascal, lauréats du 2e prix.
- La Ferme du Button, appartenant à messieurs Gino et Fernand Lechasseur, de Saint-Gabriel, lauréats du 1er prix, le prix Jean-Guy-Gagnon.

Développement durable

Le Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent

Parmi les faits marquants de l'année 2005, la naissance du Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent est sans nul doute celui qui a retenu l'attention, non seulement de la part des producteurs mais aussi des médias et de plusieurs intervenants régionaux et nationaux.

C'est par la tenue d'un sommet régional sur la forêt privée, en mars 2005, que les organisations des propriétaires, le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent, ont choisi de dévoiler le Projet de développement durable de la forêt privée. Dans l'histoire de la forêt privée, on peut parler d'une première et c'est avec fierté que des propriétaires sont venus expliquer aux quelque 150 intervenants régionaux présents, l'importance de ce projet pour l'avenir non seulement de la forêt privée mais de la région toute entière.

Il faut mentionner l'important travail qui s'est avéré nécessaire, en janvier et février 2005, pour sensibiliser les décideurs régionaux à la pertinence de ce projet et à ses retombées pour la région. Le monde municipal, l'industrie forestière, le milieu de l'enseignement, les agents de développement régional et les représentants de la région à l'Assemblée nationale ont notamment été rencontrés. Présents au Sommet, plusieurs sont venus appuyer la démarche ou annoncer une implication dans la mise en œuvre de certains des 23 projets prévus.

Projet de développement durable

Un outil de développement pour les 10 prochaines années

Le Projet de développement durable de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent est ce qui assurera la concrétisation de la vision d'avenir que les propriétaires se sont donnée en 2003. Il vise, au cours des 10 prochaines années, à maximiser les retombées de la mise en valeur de la forêt privée, tant pour les propriétaires forestiers et les travailleurs qui en vivent, que pour l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent.

Rappelons que son élaboration s'inspire de deux importantes étapes de consultation. La première a été menée à l'automne 2003 par la mise en place de comités de travail formés de propriétaires forestiers, de travailleurs et de représentants de l'industrie et du développement régional. La deuxième a été la tenue du Forum des propriétaires forestiers, le 27 octobre 2004, qui a permis aux producteurs et productrices de s'exprimer avant l'élaboration finale du projet. C'est à la lumière de toutes ces consultations et d'un travail collectif mené par le Syndicat et la Fédération des organismes de gestion en commun, en partenariat avec l'Agence régionale de mise en valeur, qu'un Projet de développement durable a été élaboré. Il comporte 23 projets clairement définis et regroupés sous 4 volets :

1 » Le développement de la forêt privée par une meilleure connaissance
2 » Le développement de la forêt privée par l'atteinte du plein potentiel
3 » Le développement de la forêt privée par la valorisation des emplois
4 » Le développement de la forêt privée par une plus grande implication dans la transformation du bois.

De ces 23 projets, le projet portant le numéro # 1, intitulé « *La mise en place d'une stratégie de protection des investissements en forêt privée* », doit être considéré comme un préalable à tous les autres.

Ce vaste et important Projet de développement durable rassemble à la base six promoteurs : le Syndicat des producteurs forestiers, la Fédération des organismes de gestion

en commun, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées, la Chaire de recherche sur la forêt habitée et la Société d'exploitation des ressources de la Neigette. À ce partenariat régional s'est joint officiellement, lors du Sommet sur la forêt privée, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent qui a confirmé des implications dans plusieurs projets.

Projet de développement durable

Des étapes franchies

Depuis la tenue du Sommet régional sur la forêt privée du Bas-Saint-Laurent, des étapes ont été franchies en vue de la réalisation des 23 projets inclus dans le grand Projet de développement durable de la forêt privée. Les promoteurs ont en effet travaillé à dresser de façon réaliste les étapes qui pouvaient être réalisées au cours de l'année 2005. Rappelons qu'une période de 10 ans est planifiée pour la réalisation de l'ensemble des actions prévues.

Plusieurs projets ont donc été amorcés en 2005 et vont se poursuivre en 2006, dont :

- Les relations entre les caractéristiques sociales, économiques et culturelles des propriétaires de lots boisés et les caractéristiques biophysiques de leurs lots (projet # 3)
- La mise en œuvre d'un plan de communication visant à faire connaître la forêt privée (projet # 9)
- La culture des essences à croissance rapide (projet # 12)
- Les projets concernant la protection des potentiels forestiers et des milieux sensibles, la conservation de milieux exceptionnels et la mise en valeur multiressource qui font déjà partie du programme multiressource de l'Agence régionale de mise en valeur (projets # 13, # 14 et # 15)
- La redéfinition de l'emploi forestier au Bas-Saint-Laurent (projet # 20).

Énergie éolienne

Les producteurs agissent et s'informent

L'année 2005 a marqué un développement important de l'énergie éolienne dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent ont pris les devants et ont fait preuve de leadership en organisant un colloque d'envergure provinciale pour faire le point avec les producteurs sur les différents enjeux entourant le développement de cette énergie nouvelle.

Organisé sur le thème *Le développement durable de la ressource éolienne par et pour les gens du milieu*, un peu plus de 325 intervenants, dont des producteurs agricoles et forestiers et divers agents de changement et de développement régional participaient à l'événement tenu le 8 décembre 2005.

Neuf spécialistes de l'économie, du développement régional avec l'UQAR, de l'environnement, du milieu syndical et coopératif sont venus présenter l'ensemble des conditions à tenir en compte dans un développement éolien. Ce colloque, fort apprécié des participants, a notamment permis un consensus régional en faveur d'un développement durable de la ressource et au profit des collectivités du milieu. Lors de tables rondes, des intervenants du monde régional, agricole et forestier ont entre autres mentionné, comme conditions de réussite : l'acceptabilité sociale, l'importance de faire évoluer les politiques gouvernementales ainsi que de faire des choix stratégiques et concertés.

D'un point de vue stratégique, cet événement a sans nul doute permis de faire valoir auprès des promoteurs de parcs éoliens que les propriétaires forestiers de la région peuvent s'organiser et s'informer afin d'agir adéquatement aux propositions d'affaires qui leur sont offertes.

À la suite de cet événement, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent a mis en place un comité de suivi du colloque éolien.

L'assemblée des délégués, agents de liaison et section jeunesse

Les délégués et agents de liaison se sont réunis avec des membres de la section jeunesse le 25 novembre 2005 à Rimouski. Cette réunion annuelle a permis aux quelque 90 participants de prendre connaissance d'un bilan provisoire de la mise en marché. Ils ont de plus travaillé en atelier à faire le point sur le travail réalisé depuis 4 ans concernant la mise en marché et la vie syndicale.

Cette journée d'information a aussi été l'occasion pour les producteurs de recevoir **M. Pierre Bédard**, directeur général du Service de recherche et d'expertise en transformation des produits du bois (SEREX), dont les bureaux sont situés à Amqui. M. Bédard a présenté aux participants les différents aspects reliés à la 2e et 3e transformation des produits de bois : ce qui se fait dans la région, les différentes essences recherchées, ainsi que les perspectives d'avenir qui s'avèrent intéressantes pour la région. Cette incursion dans les domaines de la transformation avancée a été fort appréciée de la part des producteurs présents.

Différentes présentations ont aussi été faites au cours de la journée quant à l'avancement du Projet de développement durable de la forêt privée, dont les actions portant sur la redéfinition de l'emploi forestier et le plan de communication visant à faire connaître la forêt privée dans la région. L'assemblée a pu voir en primeur les différents outils de communication qui ont été développés pour faire connaître tout le travail qui se fait en forêt privée.

Moment fort important de la journée, les participants ont travaillé en atelier sur différents aspects de la mise en marché et des activités syndicales. Il faut mentionner que le même exercice de réflexion avait été fait en 2001; l'objectif était ainsi de faire un suivi. Au chapitre des recommandations, les éléments liés au transport des bois et à la diversification des marchés demeurent des dossiers à prioriser. En ce qui a trait à la vie syndicale, les participants souhaitent continuer à développer les activités qui rassemblent les producteurs.

Agents de liaison

En 2005, il y a eu six assemblées de cuisine (comparativement à 17 en 2004); elles ont rejoint environ 80 producteurs et productrices. Les participants ont discuté à partir de thèmes qui a avaient été convenus par les agents de liaison au cours de l'été 2005 : la perception des producteurs à l'égard du Syndicat, l'implication de la famille, un fonds d'investissement forestier et les services aux producteurs. Le conseil d'administration a reçu les différentes recommandations qui en sont ressorties.

Mis en place en 2002, le réseau des agents de liaison a pour rôle d'assurer un lien de communication entre les propriétaires forestiers et le conseil d'administration du Syndicat. La diminution importante de l'implication des agents de liaison amènera le conseil d'administration à analyser le fonctionnement de ce réseau en 2006.

Relève au Syndicat

On passe à l'action

Janvier 2005 a marqué la création d'une section jeunesse au Syndicat. Une douzaine de jeunes ont en effet jeté les bases d'une organisation qui aura pour rôle, en plus de créer des liens entre jeunes producteurs forestiers, de faire valoir leurs préoccupations au sein du conseil d'administration et du comité des propriétaires. Deux postes d'observateur ont en effet été ouverts à ces deux instances, ce qui permet à cette relève d'apporter son point de vue et de se familiariser avec l'organisation syndicale et la mise en valeur des forêts privées.

Rappelons que c'est à l'initiative du Syndicat qu'un groupe de jeunes avait été réuni en octobre 2004, et ce, afin de mieux comprendre leur réalité et leurs visées pour l'avenir de la forêt privée. Fort de ce premier contact positif, le Syndicat les avait par la suite invités à participer au Forum des producteurs forestiers, à la fin d'octobre de la même année. Devant leur volonté manifeste de s'impliquer plus activement dans diverses activités, le Syndicat a alors mis en place une section jeunesse directement en lien avec l'organisation.

Au cours des derniers mois, en plus de se familiariser avec l'organisation du Syndicat et de l'UPA, les membres de la section jeunesse ont traité de certains dossiers, dont le Projet de développement durable de la forêt privée et la bourse Jean-Marc-Gendron de la Coalition Urgence rurale pour laquelle ils ont soumis la candidature d'un de leurs membres, **Jasmin Michaud**, de Saint-Valérien. Démarche des plus concluantes car, au grand plaisir de la section jeunesse, le jeune producteur a remporté une bourse pour son dynamisme et les étapes qu'il a franchies pour devenir producteur forestier.

Les activités de communication

Le Syndicat des producteurs forestiers a conservé dans la programmation du plan d'action 2005 différentes activités de communication qui permettent d'informer les propriétaires forestiers sur différents aspects de la mise en marché et de la mise en valeur de leur forêt. La parution de 5 numéros du journal « Perspectives forêts » et la mise à jour du site Internet du Syndicat en font partie.

Afin d'assurer une visibilité intéressante et positive pour les producteurs, le Syndicat a également encouragé la relève en remettant des bourses d'excellence à une diplômée en technologie forestière du Cégep de Rimouski et à un diplômé du Centre de formation en acériculture du Fleuve et des Lacs en 2005. Le Syndicat s'est également associé à des étudiants de ces institutions qui organisaient des activités dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Le Syndicat s'est aussi impliqué activement, avec la Fédération des organismes de gestion en commun, dans la mise en œuvre du plan de communication visant à faire connaître la forêt privée du Bas-Saint-Laurent. La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent est partenaire financier de ce projet prévu au Projet de développement durable de la forêt privée. Au cours de l'année 2005, une campagne de sensibilisation et différents outils de communication (dépliant, affiche, site Internet) ont été préparés afin de faire connaître la forêt privée, ainsi que les producteurs et les travailleurs auprès de la population régionale. Les années 2006 et 2007 seront consacrées à la mise en œuvre des activités prévues à cette campagne.

Journée forestière 2005
Aménagement et équipements forestiers

C'est le 18 septembre que s'est tenu la 2e édition de la journée forestière. Plus de 500 personnes ont circulé sur le site prêté pour l'occasion par une famille forestière de la Matapédia : M. Jean-Paul Robichaud et Mme Carmen Bergeron, de Amqui.

Comité organisateur de la journée forestière, de gauche à droite : Jean Tremblay, directeur général SPFBSL, Gaston Fiola, coordonnateur de l'événement, Roger Blanchette, membre du comité, Jean-Maurice Lechasseur, président SPFBSL, Jean-Paul Robichaud et Carmen Bergeron (producteurs hôtes). Le maire de la ville de Amqui, M. Gaétan Ruest, était présent à l'événement.

Les producteurs forestiers ont pu s'informer sur différents aspects de la mise en marché et de la mise en valeur de leurs boisés. Les démonstrations de machinerie forestière et les visites de travaux sylvicoles ont été particulièrement appréciées. Une vingtaine d'exposants, dont des entreprises ou organismes forestiers, présentaient aux producteurs des services ou des informations pertinentes à leur travail. Cette journée-terrain demeure populaire auprès des propriétaires forestiers qui apprécient également se rencontrer en dehors des contextes plus formels des assemblées. Le Syndicat a pris bonne note des commentaires en vue d'améliorer la formule qui sera reprise en septembre 2007.

Nous tenons à souligner la remarquable implication et l'accueil de la famille Robichaud et de l'administrateur du secteur 3, monsieur Roger Blanchette, de Saint-Vianney.

Message du président

de la Fédération des producteurs de bois du Québec

Dans le secteur forestier québécois, l'année 2005 aura été marquée par les premières retombées concrètes du rapport de la Commission Coulombe. La seule réduction de la possibilité forestière des forêts publiques a eu des répercussions considérables, particulièrement pour les usines touchées par la réduction de 20 % du groupe sapin-épinette. Les autres annonces importantes ont été le programme pour la mise en place des commissions forestières régionales et la nomination d'un forestier en chef. Ces deux décisions changeront significativement la gestion des forêts publiques mais leurs retombées réelles sont à venir et encore largement inconnues. On pourrait être tenté de penser que la forêt privée n'est pas concernée par ce qui se passe en forêt publique. Les effets des chambardements qui s'annoncent auront pourtant des retombées directes sur nos activités.

Ainsi, dès l'annonce de la réduction de volume sur la forêt publique, les discours sur la nécessité de compter sur la forêt privée pour l'approvisionnement de l'industrie se sont multipliés. La Fédération indiquait alors qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle si une plus grande récolte s'accompagnait de budgets pour intensifier la mise en valeur. Elle ajoutait qu'il fallait cependant s'inquiéter si une plus grande récolte n'était pas soutenue par plus de travaux sylvicoles. À cet effet, les mesures d'atténuation de la réduction d'approvisionnement annoncées par le ministre Corbeil incluaient une bonne nouvelle, soit un montant additionnel de 1 million $ pour des travaux d'éclaircies commerciales de plantations de résineux situées en forêt privée. La Fédération, tout en saluant cet effort, a déploré que des régions aient été laissées de côté dans cette distribution de nouveaux budgets. Cette décision a mis en évidence les limites et les dangers de politiques régionalisées.

Au moment d'écrire ce message, ce qui préoccupait de plus en plus la FPBQ et ses membres, était les ralentissements de production et les fermetures d'usines. Attribuable à toute une série d'éléments défavorables, cette situation s'est rapidement concrétisée en pression sur les prix et en réduction de l'accès à certains marchés. Alors qu'on nous prédisait des années de vaches grasses il y a quelques mois à peine, la situation s'est plutôt dégradée rapidement dans plusieurs régions ! Il n'y a maintenant plus de doute que tout le secteur forestier québécois traverse une crise profonde et que la forêt privée en sera affectée à divers degrés.

Le secteur de la mise en valeur a accaparé beaucoup de nos énergies en 2005. Bien que la glissade dans le financement du Programme de mise en valeur des forêts privées ne se soit pas poursuivie, nous avons vécu de grands moments d'incertitude. Les discussions avec nos partenaires ont été houleuses en début d'année mais se sont rétablies par la suite. Les résultats de toutes ces discussions se faisaient encore attendre en ce début d'année, ce qui montre la difficulté de trouver des solutions qui rallient tous les intérêts. Un dénouement est tout de même attendu avant le printemps et nous l'espérons positif puisque les discussions en cours incluent, pour un avenir rapproché, des avenues de récupération dans le financement. Par ailleurs, la Fédération, avec le support de différents partenaires, a multiplié les efforts pour que des mesures fiscales sur le revenu soient adoptées pour supporter le développement durable de la forêt privée.

Sur le plan de la vie interne de la Fédération, le départ de M. St-Pierre à la fin du mois de mai 2005 est certainement l'événement le plus marquant. Je veux répéter encore une fois combien son passage à la Fédération aura été significatif. Il a d'ailleurs supervisé une bonne partie des résultats de l'année 2005 et il aurait pu signer ce message avec moi. On ne peut passer sous silence les difficultés rencontrées dans le processus de fusion entre les régions de Montréal et d'Outaouais-Laurentides. La Fédération a soutenu les travaux qui ont mené à la création du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec et maintenu cet appui au cours de l'affrontement qui s'est développé entre les deux groupes d'administrateurs. Cet appui s'est fondé sur la certitude que les intérêts de l'ensemble des producteurs de ce territoire seront mieux servis par la réussite du projet de fusion. C'est notamment dans des dossiers complexes comme celui-ci que la pertinence de structures provinciales comme la Fédération, la Confédération de l'UPA et le Fonds de défense professionnelle est mise en évidence.

Je termine en remerciant tous les représentants des syndicats et offices de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à la présidence de la Fédération. Je remercie aussi les présidents de ces syndicats qui prennent avec moi les décisions qui concernent notre Fédération. C'est ainsi que nous nous assurerons qu'elle nous sert bien.

Pierre-Maurice Gagnon,
Président de la Fédération des producteurs de bois du Québec

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418.723-2424
Télécopieur : 418.722.3552
Courriel : spfbsl@upa.qc.ca
Site Internet : www.spfbsl.com